

St Chéron ^{en}

numéro 349 - janvier/février 2020

BREF



Agenda

Sommaire

Arrêt sur images	P. 4 à 6
Vivre ensemble	P. 7 à 10
Vie associative	P. 11 à 13
Vie économique	P. 14
Tribune	P. 15

Janvier

VENDREDI 10 JANVIER

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Salle du Pont de Bois
Accueil des invités à partir de 19h30
Présentation des vœux à 20h

DU SAMEDI 11 AU DIMANCHE 26 JANVIER

EXPOSITION « TOUTES COLLECTIONS »
Ecomusée de Saint-Chéron

SAMEDI 18 JANVIER

VIDE-DRESSING FEMMES

Salle d'Orgery de 9h à 17h

NUIT DE LA LECTURE

Club des Tourelles de 20h à 22h

P 8

DIMANCHE 19 JANVIER

CONCERT DES HARMONIES DE ST-CHÉRON ET MÉRÉVILLE

Salle du Pont de Bois à 16h

DIMANCHE 26 JANVIER

RÉCITAL JACQUES BREL

Salle du Pont de Bois à 15h
(Ouverture des portes à 14h)
Réservations : 01 69 14 13 24

Tarif : 8 €

MARDI 28 JANVIER

L'HEURE DU CONTE

Club des Tourelles à 15h

Février

DU SAMEDI 1^{ER} AU DIMANCHE 23 FÉVRIER

EXPOSITION « LES VISAGES DU MONDE »
Ecomusée de Saint-Chéron

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

AUDITION MULTI-INSTRUMENTALE DU CONSERVATOIRE

Salle d'Orgery à 15h30

JEUDI 6 FÉVRIER

RENCONTRE CONVIVIALE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Club des Tourelles de 14h à 16h30

SAMEDI 15 FÉVRIER

SOIRÉE CABARET

Salle du Pont de Bois à 21h
Réservations : 01 69 14 13 24
Tarif : 20 €

SAMEDI 22 FÉVRIER

ATELIER DE DÉMONSTRATION DE TAILLE D'ARBRES FRUITIERS

Organisé par l'association
Jardiniers en Essonne
2 avenue de Dourdan à 14h30

SAMEDI 29 FÉVRIER

BOURSE AUX VÊTEMENTS, AUX JOUETS ET À LA PUÉRICULTURE

Organisée par l'association Action
Salle d'Orgery de 9h à 17h

DÎNER DANSANT

Organisé par l'association Franco-Portugaise
Aldeias Perdidas de Portugal
Salle du Pont de Bois à 19h30

P 13

P 12

Mars

DIMANCHE 1^{ER} MARS

FESTIVAL FOLKLORIQUE

Organisé par l'association Franco-Portugaise
Aldeias Perdidas de Portugal
Salle du Pont de Bois à 15h

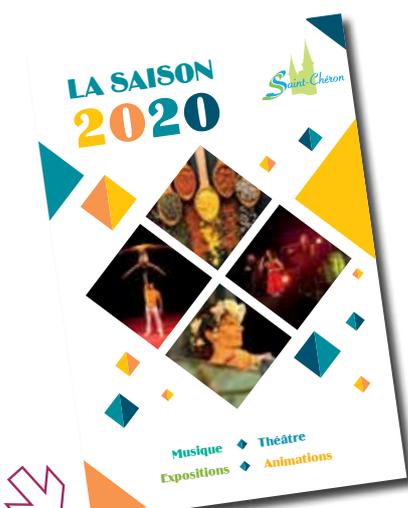
P 12

SAMEDI 7 MARS

SOIRÉE DANSANTE

Organisée par Viens Danser 91
Salle du Pont de Bois à 20h30

P 13



La Saison

Votre guide annuel des sorties

Concerts, spectacles, expositions... Retrouvez tous les détails des manifestations organisées dans votre ville !

L'année 2020 commence fort avec un programme d'animations riche et varié : Nuit de la Lecture, Harmonies, Récital Jacques Brel, Soirée Cabaret...



Mairie de Saint-Cheron 91



SaintCheron91

St Chéron en BREF

Directeur de la publication :
Jean-Marie Gelé
Dépôt légal : à parution

Réalisation - Impression :
Imprimerie WILLAUME-EGRET
© 01 69 46 10 14

Collecte de vos sapins de Noël

Les fêtes sont passées et il est temps de vous séparer de votre sapin de Noël.

Faites recycler vos sapins naturels en les déposant **les samedi 18 et dimanche 19 janvier sur le parking ouest de la mairie** (côté marché), dans l'enclos prévu à cet effet au niveau des garages, situés en-dessous l'école maternelle du Centre.

Attention : ne déposez que les sapins naturels, sans décoration, sans sac, sans neige artificielle et sans pieds cloutés.





Jean-Marie Gelé
Maire de Saint-Chéron

Edito

Saint-Chéronnaises, Saint-Chéronnais,

La tradition est importante, aussi je tiens tout d'abord à vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2020, en espérant que vous avez passé de bonnes fêtes entourés de vos proches.

Le mois de décembre a été marqué par d'importants mouvements de grève contre la réforme des retraites, entraînant notamment la fermeture temporaire de certains de nos établissements scolaires.

Malgré les difficultés rencontrées pour connaître le nombre d'enfants présents, ceci en raison des délais très courts, la restauration scolaire a été maintenue.

Je tiens ici à remercier le personnel communal (animateurs et ATSEM) qui est resté mobilisé pour assurer l'accueil des enfants et la continuité du service public durant les jours de fermeture.

Les élections municipales se dérouleront en mars prochain, période durant laquelle est traditionnellement voté le budget en conseil municipal.

Afin ne pas « figer » la vie de la commune jusqu'aux élections et optimiser les services rendus, nous avons fait le choix d'un vote en février pour le budget primitif 2020.

Pour terminer, je vous rappelle que la cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 10 janvier à la salle du Pont de Bois, à partir de 19h30, et je vous invite cordialement à venir nous y retrouver.

Bien à vous

Rencontrez votre maire

*M. Jean-Marie Gelé vous reçoit tous les jours
sur rendez-vous : ☎ 01 69 14 13 16*

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

► Lundi 11 novembre



Cérémonie au carré militaire du cimetière



Cérémonie au monument aux morts



Au cours de la cérémonie au monument aux morts, la **Croix du combattant pour la période 1962-1964 en Algérie** a été remise à trois membres de l'Union Nationale des Combattants pour leurs services durant la période transitoire qui a suivi l'indépendance de ce pays :

- **BENARD Michel** (au premier rang, tout à gauche) : affecté à la base aérienne 141 d'Oran la Senia en mai 1963, il intègre les services des Effectifs et s'occupe de la gestion des personnels de la base quand il n'est pas retenu pour les opérations de défense et protection des installations de la plateforme aéronautique. En mai 1964, il rejoint la base aérienne de Brétigny-sur-Orge pour terminer son service militaire.
- **DELAUNAY Jean-Pierre** (au premier rang, à droite) : affecté à la base aérienne 141 d'Oran La Senia en février 1963, il est affecté au PC de la base où il mettra en pratique ses études techniques. Ces activités seront entrecoupées de missions de protection de la base aérienne jusqu'en avril 1964, date à laquelle il revient en France, sur la base aérienne de Brétigny-sur-Orge pour terminer son service militaire.
- **GRAND PERRIN Camille** (au premier rang, au centre) : appelé sous les drapeaux en mai 1963 à Besançon, il a été incorporé dans un régiment du Génie et affecté dans le groupe Géographique avant de rejoindre Alger, Rocher Noir et Rouïba, où sa compagnie a reçu en mai 1964 un témoignage de satisfaction pour la qualité de ses missions effectuées.



Durant la cérémonie, la chorale de l'association Jean Le Mao et des enfants de l'école élémentaire du Centre ont respectivement interprété l'Hymne Européen et la Marseillaise.



Marché de Noël

► 23 & 24 novembre



► Exposition-Vente

Merci à tous les exposants pour leur accueil et leur bonne humeur tout au long du week-end !



Le samedi après-midi, le magicien – sculpteur de ballons et la mascotte ont rencontré un vif succès auprès des petits comme des grands.



► Spectacle « Les Marcheurs de Rêves »

Le samedi soir, le public est venu nombreux pour ce spectacle déambulatoire mêlant poésie et imaginaire.



► La Ferme du Père Noël

Le dimanche après-midi, les enfants étaient impatients de rencontrer le Père Noël pour remettre leurs listes de jouets. Chacun a pu échanger quelques mots avec lui et partager de tendres moments avec ses animaux.





Téléthon



Samedi 7 décembre, la marche solidaire et le concert de gala du conservatoire ont permis de récolter 1325 €. Merci à tous les donateurs et à tous les participants pour ce bel élan de solidarité !

Réunion d'information

► « Prévention des seniors face à la délinquance »
Mardi 10 décembre



Récital d'airs d'Opéra

► Dimanche 15 décembre

Dans le cadre des concerts «Hors les murs» de l'opéra de Massy, la soprano Violetta Kolomoyets et la mezzo-soprano Gosha Kowalinska, accompagnées par la pianiste Anna Hetmanova, ont offert un récital d'opéra de grande qualité devant plus de 200 personnes à la salle du Pont de Bois.





Élections municipales

Les élections municipales, qui ont lieu tous les six ans, se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2020. Les électeurs sont appelés à élire plus de 500 000 conseillers municipaux, qui éliront ensuite eux-mêmes le maire de la commune au sein du Conseil municipal. Les électeurs des villes de plus de 1 000 habitants désigneront aux mêmes dates leurs conseillers communautaires (qui siègent aux communautés de communes).

Quelques chiffres clefs

- ▶ **34 970 communes** début 2019, soit environ 1 800 de moins que lors des municipales 2014 (en raison des fusions de communes encouragées par les pouvoirs publics)
- ▶ 42 communes de **plus de 100 000 habitants**
- ▶ Plus de 30 000 communes de **moins de 3 500 habitants**
- ▶ **1 266 groupements** de communes et intercommunalités
- ▶ 65 % des maires sortants ont **plus de 60 ans**
- ▶ 80 % des élus municipaux sont **bénévoles**



À Saint-Chéron, vous aurez à élire 29 conseillers municipaux

Qui peut voter aux élections municipales ?

Pour pouvoir voter, un électeur doit :

- Avoir au moins 18 ans (à noter : est inscrit automatiquement sur les listes électorales le jeune de 18 ans, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans) ;
- Être de nationalité française ou d'un pays membre de l'UE ;
- Être inscrit sur les listes électorales ;
- Jouir de ses droits civils ou politiques.

Inscriptions sur les listes électorales

L'inscription est désormais possible jusqu'au 6^e vendredi précédant le scrutin. **Pour les municipales 2020, il sera donc possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.**

L'inscription en ligne est désormais généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Vous pouvez bien sûr vous inscrire en mairie : il suffit de vous munir d'un justificatif de domicile et du cerfa n°12669*02.

Renseignements : Service Elections - 01 69 14 13 16 - l.faddoul@saint-cheron.fr

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Vote par procuration

En cas d'impossibilité de vous déplacer pour aller voter, vous pouvez demander à un électeur inscrit dans la même commune (et pas forcément dans le même bureau de vote) de le faire pour vous.

Pour cela, vous devez vous présenter en personne à la brigade de gendarmerie de Saint-Chéron ou de votre lieu de travail, au tribunal d'instance, au consulat de France si vous résidez à l'étranger, afin de remplir un formulaire.

Attention, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration. Le jour du scrutin, l'électeur que vous avez choisi pour voter en votre nom se présentera muni de sa propre pièce d'identité à votre bureau de vote.

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?





Vide-dressing Femmes

Cette manifestation, organisée au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), est ouverte aux particuliers Saint-Chéronnais.

Le vide-dressing concerne uniquement la **vente de vêtements et chaussures femmes**.

- ▶ **Dépôt des articles** : vendredi 17 janvier de 16h à 20h30 à la salle d'Orgery
- ▶ **Participation** : 5 € par liste de 25 articles (2 au maximum par personne)



Renseignements et inscriptions :

Béatrice Louisy-Louis : louisy-louisb@orange.fr

Céline Poulain : cel.lohou@laposte.net

Samedi 18 janvier de 9h à 17h
Salle d'Orgery

Prix des P'tits loups

Ce prix invite les jeunes essonnais, âgés de 7 à 10 ans, à élire leur album préféré parmi une sélection. Une bonne occasion de leur donner le goût de lire et d'éveiller leur sens critique !

Tous les ans, cinq albums sont sélectionnés par un comité, composé de bibliothécaires de la Médiathèque Départementale de l'Essonne et du réseau, selon les critères suivants :

- des auteurs/illustrateurs si possible émergents,
- une créativité remarquable (graphisme, contenu),
- en privilégiant la diversité éditoriale (petits éditeurs),
- publiés dans les 2 dernières années.

Chaque bibliothèque participante reçoit un exemplaire des albums sélectionnés et organise un jury avec ses jeunes lecteurs. Pour recueillir les votes, une grille de résultats est jointe à l'envoi.

Nous invitons donc les jeunes lecteurs Saint-Chéronnais à se rendre à la bibliothèque municipale pour s'exprimer sur la sélection 2020. Les votes sont recueillis jusqu'en mars.



Renseignements : 01 64 56 38 67

Hommage à Maurice Gret

Le doyen de la commune, Maurice Gret, nous a quittés le samedi 23 novembre à l'âge de 103 ans.



Saint-Chéronnais d'adoption depuis 1970, Maurice Gret a habité notre ville durant 45 ans, ne la quittant qu'en 2015 pour aller vivre en maison de retraite.

Doté d'un contact aisé et d'une bonne humeur permanente, il avait encore de nombreux amis à Saint-Chéron.

Maurice Gret a également été membre du bureau de la section locale de l'Union Nationale des Combattants (U.N.C.) de Saint-Chéron pendant de très nombreuses années et occupait encore les fonctions de Vice-Président d'honneur.

Ancien combattant ayant servi pendant la Seconde Guerre Mondiale, il s'était distingué par un comportement exemplaire en juin 1940, lui valant une citation à l'ordre du régiment et l'attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze.

La section UNC de Saint-Chéron est fière de l'avoir compté dans ses rangs et tenait à lui rendre un hommage particulièrement appuyé en l'accompagnant jusqu'à sa dernière demeure le jeudi 28 novembre dernier.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



Collecte des déchets

Enlèvement des bornes textiles

Suite aux nombreux dépôts sauvages constatés ces derniers mois autour des différentes bornes textiles, la municipalité a décidé de demander leur enlèvement au SIREDOM.

► **Il vous sera toujours possible de déposer vos vieux textiles (vêtements, linge de maison...) à la déchèterie de Saint-Chéron.**

La municipalité a demandé l'ajout d'une seconde borne pour pallier à l'enlèvement des conteneurs en ville.

Demande d'un bac de collecte ou d'un composteur

Le site de Breuillet n'accueillant plus physiquement les usagers, il faut maintenant contacter le SIREDOM pour obtenir ou renouveler votre conteneur de collecte ou votre composteur :

- Par téléphone : 01 69 74 23 50
- Par mail : collecte@siredom.com

Encombrants

Le SIREDOM a signé une convention avec la Recyclerie du Gâtinais, qui se charge depuis le 1^{er} septembre 2019 du ramassage de vos encombrants afin de leur donner une seconde vie (réemploi, réparation et valorisation). Deux tournées sont organisées chaque mois.

► **Si vous souhaitez vous débarrasser de vos encombrants, contactez le SIREDOM au 01 69 74 23 53.**

Votre interlocuteur note votre demande puis la transmet à la Recyclerie, qui vous recontacte pour fixer une date de passage.

Attention :

- Volume maximum collecté : 3 m³
- Les gravats, produits dangereux, bouteilles de gaz et pneus ne seront pas pris en charge. Ils doivent être déposés dans une déchèterie.

Le tarif reste inchangé : 33 € l'enlèvement.

- Gratuit une fois dans l'année pour les personnes de plus de 65 ans et pour les personnes handicapées

Vous pouvez remettre les vêtements (en bon état) dont vous ne vous servez plus à la Croix-Rouge Française. Ils seront donnés à des personnes qui disposent de faibles revenus. Renseignements : 06 66 59 26 52

Brèves



Intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Inodore, invisible et non irritant, il est indétectable par l'homme mais peut s'avérer mortel.

- **Les bons gestes pour prévenir les risques :**
 - Faire vérifier et entretenir par un professionnel les installations de chauffage et d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée
 - Veiller à une bonne aération et ventilation du logement
 - Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion (ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu...).

En savoir plus : www.prevention-maison.fr



Vaccination contre la grippe

Jusqu'au 31 janvier 2020, l'Assurance Maladie invite les personnes de 65 ans et plus, ou atteintes de certaines maladies chroniques (diabète, insuffisance cardiaque ou respiratoire ...), ainsi que les femmes enceintes à se faire vacciner pour se protéger contre la grippe et ses complications. Les personnes concernées ont reçu par courrier un bon de prise en charge de la part de leur caisse d'Assurance maladie.



Soutenir les aidants

Le Département de l'Essonne vient de lancer un numéro unique à destination des aidants familiaux afin de mieux les accompagner et d'améliorer leurs conditions de vie.

- **Vous aidez un proche en situation de handicap ou en perte d'autonomie du fait d'une maladie ou de l'avancée en âge ?**

Des professionnels sont à votre écoute 7 jours sur 7, de 8h à 22h : **0 805 38 14 14** (service et appel gratuits)



Consultations juridiques

Des consultations juridiques sont assurées par les **Notaires de l'Essonne** dans les locaux de leur Chambre (14, rue des Douze Apôtres à Evry).

D'une durée de 15 minutes maximum, elles sont destinées aux essonniens, sont gratuites, anonymes et **sur rendez-vous** au 01 60 78 01 27.

- **Consultations du 1^{er} trimestre 2020 : 14 et 21 janvier, 4 et 25 février, 10 et 24 mars.**



Vie scolaire

École élémentaire du Centre

► Journée Halloween

Lundi 4 novembre 2019, les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 de l'école élémentaire du Centre ont participé à différents ateliers sur le thème d'Halloween : lecture de contes, ateliers d'arts visuels, jeux de lecture, ateliers mathématiques, jeux de l'oie, épreuves sportives...

Cette journée a ravi tous les enfants, qui s'étaient parés pour l'occasion de leurs plus beaux déguisements !



École maternelle du Pont de Bois

► Exposition de Noël

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'école a été décorée durant la dernière semaine précédant les vacances de Noël.

Chaque classe a préparé des décorations et tout a été mis en commun pour embellir le hall de l'école.

Père Noël, rennes, sapins, paillettes ... Les enfants ont fait preuve d'une grande créativité et d'une belle imagination ! Bravo à eux !





A.S.C.A.E.

Samedi 16 novembre 2019, a eu lieu le premier concours de soupes organisé par l'ASCAE Jumelage à la salle du Pont de Bois.

Pour cette première, l'association a accueilli 13 personnes volontaires pour cuisiner une soupe et la faire goûter. Chaque participant est venu avec sa marmite et s'est chargé du décor de sa table.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, plus de soixante personnes sont venues goûter les différentes soupes et chacun a voté pour sa préférée.

Le public a également pu échanger avec un vendeur de légumes bio, Le Potager du Père Mathieu, et profiter des précieux conseils de la naturopathe Isabelle Mamberti, qui a expliqué tous les bienfaits des soupes.

En fin d'après-midi, après le comptage des votes, Françoise Carlier a reçu la Louche d'Or pour le premier prix de ce concours. Elle a séduit le public avec une délicieuse soupe aux moules dont nous vous délivrons ici la recette.



Soupe aux Moules

(Extraite de « Delicious home cooking from around the British Isles » – Caroline Conran)

Ingédients

- 2 kg de moules
- 60 g de beurre
- 4 pommes de terre, coupées en petits cubes
- 600 ml de lait avec 450 g d'eau
- 3 cuillères à soupe de crème fraîche
- 1 gros oignon, finement haché
- 125 g de lard fumé coupé en lardons
- 45 g de farine
- 3 branches de persil frais, haché
- sel et poivre

Préparation

- Nettoyez les coquilles des moules et si nécessaire, enlevez la barbe avec la lame d'un petit couteau.
- Dans une grande casserole à fond épais, faites fondre l'oignon dans le beurre avec les lardons.
- Lorsque les oignons sont jaune pâle et transparents, mais pas bruns, ajoutez les pommes de terre et mélangez quelques instants.
- Ajoutez la farine et mélangez-la bien.
- Incorporez petit à petit le lait et l'eau en remuant jusqu'à obtenir un potage crémeux.
- N'hésitez pas à ajouter de l'eau si besoin afin d'obtenir cette texture.
- Laissez mijoter pendant 5 minutes.
- Ajoutez les moules, couvrir la casserole et portez à ébullition.
- Laissez cuire pendant 4-5 minutes en remuant une ou deux fois, jusqu'à ce qu'elles soient toutes ouvertes.
- Ajoutez le persil haché, le sel et le poivre, goûtez, rectifiez l'assaisonnement selon vos goûts.
- Enfin, ajoutez la crème.
- Remuez et servir sans attendre.

Pour une dégustation plus aisée, vous pouvez décoquiller une partie de vos moules avant de les servir.



L'association remercie tous les participants pour leurs très bonnes recettes et donne rendez-vous aux amateurs de soupes le 14 novembre 2020 pour la deuxième édition de ce concours !

Judo

Le point d'orgue de la saison sera sans nul doute le Gala organisé pour le 50^e anniversaire du club !!!

Au cours de cette soirée exceptionnelle, des démonstrations de différentes disciplines (judo, ju jitsu, taï chi, taïso) seront associées à la musique et au monde de l'image à travers un écran de 30 m². Sans oublier de l'origami en version XXL et bien d'autres surprises en lien avec le Japon...

Réservez d'ores et déjà votre soirée du samedi 16 mai !

Ouverture de la billetterie le 15 février 2020

Renseignements : ☎ 06 62 82 96 61



Action

L'association de parents d'élèves du Pont de Bois ACTION organise une nouvelle Bourse aux vêtements, aux jouets et à la puériculture.

► **Samedi 29 février de 9h à 17h à la salle d'Orgery (parc de la mairie)**

Notez donc dès à présent cette date pour vider vos placards et/ou habiller vos enfants ! Venez faire des affaires au bénéfice des écoles !

Si vous souhaitez participer, le principe est simple : vous déposez votre liste et l'association se charge de la vente ! Vous récupérez votre recette, moins un pourcentage qui sera redonné aux écoles du groupe scolaire du Pont de Bois.



Renseignements et inscriptions : asso.action91530@gmail.com

Aldeias Perdidas de Portugal

► **Week-end festif à la salle du Pont de Bois**

- Samedi 29 février, à partir de 19h30 : dîner dansant
- Dimanche 1^{er} mars, à partir de 15h : festival folklorique avec la participation de plusieurs autres groupes de la région

Renseignements : 06 86 22 70 74

► **L'association recherche des danseurs / musiciens / chanteurs, hommes ou femmes, pour intégrer le groupe folklorique local.**

Les répétitions du groupe se déroulent le samedi soir à 21h dans la salle de danse du gymnase Les Closeaux. La porte reste toujours ouverte à quiconque souhaite découvrir les musiques et danses traditionnelles portugaises !

Renseignements : 06 86 22 70 74





Jardiniers en Essonne

Atelier de démonstration de taille d'arbres fruitiers

L'association des Jardiniers en Essonne organise un atelier de démonstration de taille d'arbres fruitiers avec Gérard Barbot **le samedi 22 février à 14h30 au 2 avenue de Dourdan** à Saint-Chéron.

- ▶ **Au programme** : taille de pommiers, poirier, noisetiers, plaqueminer, pieds de kiwi et de vigne
- ▶ **Participation de 5 €** pour les non adhérents de l'association (entrée libre pour les adhérents)



Club des Amis de la Nature et de l'Environnement



Club des Amis de la Nature et de
l'Environnement de Saint-Chéron

Le CANE a pour objectif la préservation du cadre de vie et de l'environnement de Saint-Chéron.

L'association est également soucieuse de défendre le patrimoine architectural et arboré, ainsi que la biodiversité. Elle a notamment pour objectif de surveiller les nouveaux projets d'aménagement, les sites à

risque technologique (usine KMG) et la pollution des sols.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre l'association, les membres du CANE seront heureux de vous présenter leur activité lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le samedi 8 février à 10h au Club de Tourelles (en face de la mairie).

Nous sommes tous concernés et appelés à défendre l'environnement. Amoureux de la nature, rejoignez le CANE !



Brèves



Association Jean Le Mao

■ Distributions des colis

Pour les adhérents de + de 65 ans

Lundi 13 et jeudi 16 Janvier de 9h30 à 12h

Club des Tourelles

■ Loto

Dimanche 9 février à 14h

Salle du Pont de Bois (ouverture des portes à 13h)

- ▶ **Nombreux lots** : ordinateur avec imprimante, télévision, tablette, colonne de son, jambons etc...



Ligue contre le Cancer

Le comité local Breuillet / Breux-Jouy / Saint-Chéron vous informe de ses prochaines manifestations :

■ Rencontre conviviale

Jeudi 6 février

De 14h à 16h30 au Club des Tourelles (face à la mairie de Saint-Chéron)

Infos : 01 64 58 64 13 ou 01 64 90 12 90

■ Repas dansant sur le thème du cinéma

Samedi 29 février

À partir de 19h30 à la salle des fêtes Gervais Pajadon de Breuillet

Réservations : 01 64 58 64 13 ou 01 64 90 12 90



Viens Danser 91

■ Stages au gymnase Les Closeaux

▶ Rock niveau 3

Du 9 janvier au 6 février (soit 5 séances d'une heure)

Tous les jeudis de 19h30 à 20h30

Tarif : 35 €

▶ Tango argentin niveau 2

Du 9 janvier au 6 février (soit 5 séances d'une heure)

Tous les jeudis de 21h30 à 22h30

Tarif : 35 €

▶ Danses en ligne

Du 27 février au 2 avril (soit 6 séances d'une heure)

Tous les jeudis de 21h30 à 22h30

Tarif : 42 €

■ Soirée dansante tout public

Samedi 7 mars à partir de 20h30

Salle du Pont de Bois

Informations : 06 21 58 97 00 - viensdanser91@gmail.com



Services aux entreprises

ou comment renforcer le développement économique

La Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix (CCDH) compte 2147 établissements actifs sur son territoire, dont 346 à Saint-Chéron ! Un service est à la disposition des entreprises et des porteurs de projets pour les accompagner dans leurs démarches et répondre à leurs besoins.

Chargée de Mission Développement Économique à la CCDH, Odile Drouen a pour objectif de faciliter le quotidien des entreprises, quelle que soit leur taille (micro-entreprise, TPE, PME...). Pour ce faire, elle cherche à se rapprocher des acteurs économiques locaux afin de mieux les connaître et effectuer, s'ils le souhaitent, une analyse précise de leurs besoins.

► **Vous recherchez des financements ? Des personnes à recruter ?**

Odile Drouen peut vous apporter des premiers éléments de réponse et vous mettre en relation avec les différents partenaires de la CCDH : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, Pôle Emploi...

► **Vous recherchez des locaux adaptés à votre activité ? Vous souhaitez vendre ou louer des locaux professionnels ?**

Une bourse des locaux a été mise en place afin de recenser l'offre et la demande sur notre territoire : locaux commerciaux, bureaux, entrepôts, terrains...

Enfin, le service Développement Économique organise différents événements tout au long de l'année pour permettre aux dirigeants d'avoir une meilleure connaissance du tissu économique local et de créer une véritable synergie entre les acteurs économiques.



■ Afin d'alimenter la **base de données des établissements du territoire**, nous invitons les entrepreneurs à remplir un formulaire de contact à l'adresse suivante : <https://framaforms.org/entreprises-du-territoire-du-dourdannais-en-hurepoix-1574091639>

■ Une **convention de partenariat** a été conclue **avec le GEHU** (Groupement des Entrepreneurs du Hurepoix) dans le but de développer un véritable réseau des entreprises du territoire tout en menant des actions communes répondant à leurs besoins.



Contact : Odile Drouen - Chargée de Mission Développement Économique
 ☎ 06 85 77 96 65 – odile.drouen@ccdourdannais.com

Bienvenue à Léti Gestion



Assistante indépendante pour professionnels et particuliers

Vous manquez de temps ? Vous souhaitez vous libérer des tâches administratives qui vous encombrant ? Laëtitia met au service des professionnels ses 15 ans d'expérience pour tous **travaux de support administratif et/ou commercial**. Elle propose également son **aide aux particuliers** pour gérer leur administratif.

Passionnée, elle intervient dans les domaines suivants :

- Secrétariat classique (rédaction de courriers, CV, etc...),
- Gestion administrative,
- Gestion comptable,
- Gestion du personnel / Recrutement,
- Gestion commerciale / Web marketing.

- Intervention sur site ou à distance
- Devis gratuit

Sa philosophie : « Pas seulement une assistante, je suis également un appui pour vous accompagner dans vos projets et le développement de votre entreprise »



Contact : ☎ 06 74 72 98 94 – leti.gestion@outlook.fr
 📘 Léti Gestion



Saint-Chéron Avenir & Progrès

Le groupe Saint-Chéron Avenir & Progrès vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

En raison des élections municipales qui se déroulent en mars prochain et afin de respecter l'esprit de la réglementation en période pré-électorale, les élus de la majorité municipale ont pris l'initiative de suspendre leur tribune.

« Saint-Chéron, En Avant » à votre écoute

« **Saint-Chéron En Avant** » deviendra « **Saint-Chéron En Marche Avant** » en 2020, devant les reculades et inerties de la municipalité en place.

En effet, durant ces cinq dernières années, nous n'avons pas arrêté de faire l'interprète des nombreux administrés qui nous contactent. Beaucoup nous font part de leurs préoccupations, que nous traduisons sous forme de questions à chaque Conseil Municipal.

Malheureusement, les réponses à nos questions restent, pour la plupart, évasives ou sans réponse, voire parfois méprisantes et irrespectueuses et ne sont pas suivies d'actions appropriées de la part du Maire et de ses adjoints. Aussi, nous ne pouvons que déplorer de mois en mois, les dégradations des services offerts aux administrés de la commune pourtant relatées par des photos adressés au Maire :

- **Le manque d'actions préventives** du Maire et ses adjoints, pour maintenir et améliorer la sécurité des administrés (voir manque d'élagages préventifs et de caméras de surveillance à la gare par exemple, absence d'actions de lutte antidrogue, etc....)

- **La distribution du courrier un jour sur deux**, faute de remplacement du personnel en congés et du manque d'action du Maire auprès de l'ARCEP,

- **L'absence de management et de planification efficace** des actions inhérentes au service technique de la commune,

- **L'augmentation et la dilapidation de nos impôts communautaires** par le bureau de la CCDH et sa présidente de la CCDH à l'époque, devenue sénatrice, et donc responsable des travaux inutiles tels que le tourne à gauche de Sermaise sur la RD116 et l'achat de terrain pour la zone d'activités de Vaubensard de Dourdan, abandonnée depuis, car terrains réduits à l'état de zone naturelle !

Bref, il s'agit de mettre en place une nouvelle équipe municipale compétente et sans étiquette, plus responsable et plus dynamique au service de tous.

A cet effet, j'invite les Saint-Chéronnaises et Saint-Chéronnais, à nous rejoindre pour constituer notre équipe « Saint-Chéron En Marche Avant » en vue des élections municipales de 2020, afin d'offrir, sans augmenter les impôts et taxes, les services attendus par chaque administré de Saint-Chéron dans l'intérêt du bien commun.

« Saint-Chéron En Marche Avant » vous présente ses meilleurs vœux pour 2020 ;

Andre.lever@wanadoo.fr ou Tél 06 73 71 43 73

Solidaires et Citoyens pour Saint-Chéron

Voici la dernière tribune de ce mandat. En effet, vous êtes amenés à élire une nouvelle équipe municipale en Mars 2020. Ce sera, pour moi, la fin de mon engagement politique St Chéronnais. Laissons la place aux nouvelles dynamiques !

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont encouragée, soutenue, conseillée pour assumer cette tâche délicate en tant qu'élue d'opposition durant ces 2 mandats électoraux.

En faisant le bilan de toutes ces années, on se rend compte que les problématiques des St Chéronnais n'ont guère évolué : les grilles des quotients familiaux, le contournement de St Chéron et les difficultés de circulation, la désertification du centre-ville, même si St Chéron est une petite ville qui a du charme et son dynamisme associatif.

Pour 2020, année électorale oblige, peu de projets sont prévus au budget.

Cette année 2019 se termine dans une atmosphère de lutte sociale. Ce n'est plus les « gilets jaunes » mais des luttes syndicales majeures pour maintenir des retraites convenables qui animent la vie de nos concitoyens. Après de longues années de labeur, partir à la retraite en toute dignité est le souhait légitime de chacun. Cette actualité mouvementée est inquiétante.

En espérant que vous aurez passé de bonnes fêtes de fin d'année, l'équipe SOLIDAIRES et CITOYENS pour SAINT-CHERON vous souhaite une bonne année 2020.

Claire Asséré

S.D.PLOMBERIE

PLOMBIER CHAUFFAGISTE



M. José DE OLIVEIRA
10 Rue Aristide Briand
91530 ST CHÉRON
TÉL. : 01 64 56 34 23 - 06 11 91 28 05

solution nuisibles



Prévention et destruction :

- chenilles processionnaires
- frelons asiatiques et européens
- guêpes
- blattes et cafards
- puces
- punaises de lit
- etc...

Récupération d'essaims d'abeilles -> GRATUIT

☎ : 06.47.80.43.36

www.solution-nuisibles.com

contact@solution-nuisibles.com

-> Retrouvez-moi sur Facebook

POMPES FUNÈBRES CANO

Entreprise familiale depuis 1967



- Organisation d'Obsèques
- Transport de corps
- Chambre Funéraire
- Contrats Obsèques
- Monuments
- Travaux de Marbrerie

Permanence Téléphonique 7j/7 - 24h/24

17, rue Charles de Gaulle - 91530 SAINT-CHÉRON

Tél. : 01 85 87 20 33 - pf@ludoviccano.fr

SIRET 444 734 701 00014



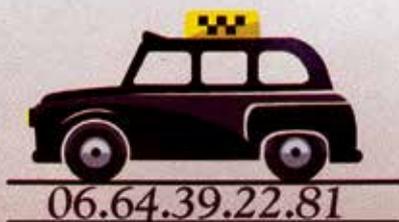
Ent. **GARANDET Y.**

Ravalement - Vitrierie
Revêtement Sols et Murs
Peinture Intérieure

4 Le Pre 91530 SAINT CHÉRON

01 60 83 17 35

HELO TAXI



Transport médical conventionné | **06.64.39.22.81**
Gares/aéroports | helotaxi@hotmail.com
Toutes distances | CB acceptée

ALRAY
SECURITY SYSTEMS

Notre Activité

www.alray.fr

- Alarme Intrusion
- Vidéo Protection
- Contrôle D'Accès
- Détection Incendie
- Motorisation De Portail

Saint Chéron - 01.64.56.65.79 - alray.sarl@orange.fr

GARAGE CHAMBRUN

Agent Renault



- Vente de véhicules neufs et d'occasion
- Mécanique toutes marques
- Carrosserie toutes marques
- Dépannage



Agent Dacia

Véhicules de courtoisie, remise sur franchise : consultez-nous.

3 chemin du Marais - 91530 SAINT-CHÉRON
© 01 64 56 62 33 - Fax : 01 64 56 55 58

ENTREPRISE GÉNÉRALE
TOUT CORPS D'ÉTAT



CCRF
bâtiment

- CONCEPTION
- CRÉATION
- RÉNOVATION
- FINITION

47 RUE DES MARES
91530 ST CHÉRON

01 64 56 92 08

ccrfbatiment@orange.fr